

Une belle victoire pour les militants de la pêche durable

La pêche électrique sera totalement interdite aux navires de pêche de l'Union européenne dans toutes les eaux qu'ils fréquentent, à l'été 2021.

La pêche électrique est accusée depuis de nombreuses années de déstabiliser les écosystèmes marins. Cette méthode de pêche utilise le courant électrique à impulsion pour faire remonter les poissons à la surface grâce à des filets équipés d'électrodes. Une technique décriée par les scientifiques car elle entraîne un fort taux de mortalité parmi les larves, les juvéniles et les œufs de poissons dans les fonds marins. Malgré son interdiction au sein de l'Union européenne en 1998, la pêche électrique était pratiquée par certains pays comme les Pays-Bas qui avaient obtenu des dérogations en mer du Nord en 2007 grâce à un lobbying soutenu. L'ONG Bloom s'est battue pour obtenir l'interdiction de cette pratique à l'échelle européenne. Elle a révélé en octobre 2017, en portant plainte contre les Pays-Bas, que 83 % des licences de pêche électrique des Néerlandais étaient en réalité illégales.

Une victoire pour la biodiversité marine

L'interdiction de la pêche électrique sera effective au 1^{er} juillet 2021, le temps de permettre aux chalutiers de se reconverter. Les Néerlandais sont invités à baisser considérablement leur flotte durant la période de transition de deux ans qui s'annonce. Le nombre de chalutiers électriques autorisés à pêcher va passer de 84 à une dizaine. Le ministère de l'Agriculture français a indiqué que la France appliquera la nouvelle législation européenne bien

avant son entrée en vigueur pour protéger ses côtes et ses pêcheurs. Depuis l'arrivée des chalutiers électriques en mer à partir de 2009, les artisans pêcheurs du port de Boulogne-sur-Mer, par exemple, ont perdu jusqu'à 75 % de leur volume de pêche et donc 75 % de leurs revenus. Pour l'ONG Bloom, la pêche durable doit aujourd'hui être subventionnée à la fois pour préserver les écosystèmes marins et l'activité économique locale, et pour encourager une pêche à taille humaine. ■ SANDRA COUTOUX

